

politiques, religieux et sociaux puisse s'éterniser sans s'envoyer ? Ou alors-nous consentir à demeurer longtemps encore les acteurs de bois et les porteurs d'eau de la majorité dans le pays que nos pères ont conquis à la colonisation ?

Non. Mais que faire, alors ? Avons-nous un idéal en dehors de celui que Cartier nous a choisi sans nous consulter ? C'est là l'important. Quand on veut se mettre en route, il faut savoir où aller.

Cet idéal, nous l'avons. Il est compris dans le testament politique rapé par le début : c'est l'indépendance de la race franco-américaine sur le terrain qu'elle occupe. Marchons-y comme on marche au drap, sans nous laisser détourner par l'attirant spectacle de ceux qui tombent à nos côtés sans avoir tiré leur dernière cartouche.

II

Le plus général de conquête ébauchée en collaboration par la curé Labellie et M. Arthur Dugas, si on l'examine d'un peu plus près, devient à nos sens, d'une exécution rapide et finale, même en laissant faire le temps dont l'œuvre est quelquefois plus sûre que les moyens auxquels seraient tentés de recourir des esprits impatientes.

Cependant, le curé Labellie, tout entier à l'idée de "s'emparer du sol" vierge au nord et à l'ouest, perdait entièrement de vue qu'au-delà du fleuve Saint-Jean, en Nouvelle-Écosse et sur les frontières du Maine, existent environ 130,000 Acadiens dont le plus fort contingent se trouve dans le Nouveau-Brunswick, précisément précisément dans la province canadienne où la population anglophone va en diminuant, à tel point que le dernier recensement (1881) lui a fait perdre deux députés au parlement fédéral. Nous ferions bien de ne pas oublier ces frères malheureux descendants des héros Acadiens que leur attachement à la France avait rendus si redoutables aux bandits anglo-américains de 1755.

Celui qui signe cet article est lui-même, par ses ancêtres maternels, une victime du "grand déracinement" jamais oublié dans le cœur de ceux qui en ont souffert. Je retracé l'histoire de ma famille jusqu'à 1755 ; là, ce sont les ténérables épaves, le mystère anglais.

Mais ce n'est qu'une digression pour expliquer que la réconciliation ne pourra jamais se faire entre le fils des victimes et les fils des bourreaux qui font tout pour empêcher l'oubli de guérir certaines blessures.

Ces 130,000 Acadiens, qui seront un demi-million dans quelque cent ans, il faut songer à eux dans la reconstruction de la famille française de l'Amérique du Nord. Et comme ils tiennent à nous par le voisinage, l'union est chose facile ; elle est, de plus, nécessaire pour assurer à la nouvelle nation une porte sur la mer en toutes saisons.

Je dis donc qu'en Nouveau-Brunswick les colons de langue anglaise décrivent progressivement un territoire où les Acadiens augmentent en nombre, sinon en influence politique. Les comtés exclusivement anglais d'Albert, de Carleton, de Charlotte, de King, et de Sunbury-Queen ont tous perdu de 1,000 à 3,000 âmes chacun dans la décennie de 1881-91, exactement 9,730 habitants. Tandis que les cinq comtés en grande partie acadiens ou cana-

diens français : Madawaska-Victoria, au lac Saint-Jean, Restigouche et Gloucester sur la baie des Chaleurs, Kent et Westmoreland, sur le golfe, ont acquis dans la même période un excédent de 12,060 âmes. Ces deux groupes peuvent servir de types. Le premier, le groupe anglais, avait en 1861 une population totale de 166,070 habitants ; elle se trouve réduite en 1891 à 98,210 habitants. Le groupe français ou en partie français, qui comptait en 1861 une population de 104,200 âmes, la porte en dix ans à 116,700 âmes. Le comté de Northumberland, situé entre ceux de Gloucester et de Kent, a augmenté de 604 habitants, sans doute à cause de la présence d'un certain groupe d'Acadiens dans ce comté en très grande partie anglais. En revanche, dans le comté et la ville de Saint-Jean, presque exclusivement anglais, la population, au lieu d'augmenter, a perdu, de 1861 à 1891, près de 4,000 habitants ; et le dernier comté anglais, York, a gagné avec peine 582 habitants.

J'ignore ce que le recensement de l'année prochaine va nous apporter ; mais dans la revue que je viens de faire de tous les comtés du Nouveau-Brunswick, on acquiert la preuve que les Acadiens se multiplient là où la population anglaise décroît. Si ce mouvement en sens contraire se maintient durant cinquante autres années, les Acadiens seront, à l'est du fleuve Saint-Jean, trois fois aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui, et les Anglais deux fois moins ; c'est-à-dire 210,000 contre 60,000, sur le fleuve Saint-Jean passe par le milieu des comtés de Carleton, de York, de Sunbury, Queen et Saint-Jean ; Charlotte est tout entier sur la rive droite, du côté américain.

Ces constatations me justifient pleinement, je crois, de répéter et de conclure que, dans nos préoccupations au sujet de l'avenir à préparer à nos descendants, il faut faire une place à ce que j'appellerai la "Nouvelle-Acadie", en y adjoignant l'île du Prince-Edouard, ou l'ancienne île Saint-Jean, où nous devons avoir en ce moment 150,000 des nôtres, et l'île du Cap-Breton, d'héroïque mémoire, où doivent se trouver de 18,000 à 20,000 Acadiens.

Passons maintenant à l'ouest. Chemin faisant, arrêtons-nous à Prescott et à Russell, voisins de Vaudreuil. Là encore, les Canadiens-français sont la grosse majorité. Ils détiennent des représentations de leur race à Ottawa et à Toronto. À partir de Mattawa, remontons la rivière de ce nom et faisons une pose à North-Bay puis à Sturgeon Falls et à Sudbury. Nous sommes dans la région du Nipissing pluviale en très grande partie par les nôtres, grâce au travail du Père Paradis dont les patriotiques efforts se portent en ce moment vers le lac Timagami ou Témagamingue, dans la direction du lac Nipigon.

À Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Supérieur et Huron, MM. Clergue et fils, des Français de France, y ont établi des industries considérables, fabriques de papier, de pâte de bois, etc. C'est de là que partira le premier chemin de fer pour la baie d'Indes, et c'est M. Clergue qui exécutera l'entreprise. M. Clergue fait au lac Supérieur, à l'ouest, ce que M. Menier fait à Anticosti, dans le golfe du Saint-Laurent : jeter les millions à pleines mains pour développer le commerce de la nation nouvelle, le "coming nation."

Entre le lac Nipissing et le Manitoba, il y a environ 25,000 Canadiens-français. Dans cette dernière province, il doit y avoir, sur les bords de la rivière Rouge, comté de Provender et partie de celui de Selkirk, 2,000 à 10,000 Canadiens-français.

Dans la province de Québec, où la proportion de la population anglaise diminue constamment, nous étions en 1891 un million deux cent mille, ou 80 et demi pour cent de la population totale. Malgré nos pertes par émigration, nous devons être aujourd'hui peut-être un million et demi dans le Bas-Canada, mais certainement 1,400,000 Canadiens-français.

Résumons en un tableau :

	Can.-Fr.	Ang.-C.
Québec	1,400,000	300,000
N.-É.-C.	100,000	350,000
Ontario (partie)	50,000	85,000
Manitoba (partie)	10,000	5,000
	1,560,000	740,000
	1,560,000	

Total 2,300,000

Au point de vue du culte religieux et de l'origine celtique, l'homogénéité est plus grande encore :

	Cath.	Prot.
Québec	77 p.c.	23 p.c.
N.-É.-C.	1,500,000	200,000
Ontario	200,000	250,000
Manitoba	70,000	65,000
	10,000	5,000
	1,780,000	520,000
	1,780,000	

Total 2,300,000

Deux millions trois cent mille âmes, c'est plus que la population de la Bolivie, plus que celles de Cuba et de Costa-Rica réunies, plus que celle du Danemark, plus que celle de l'Equateur et du Nicaragua réunies, plus que celle de la Norvège, presque celle du Pérou ou du Chili, égale à celle du Serbie ou du Venezuela ; c'est aussi cinq fois celle des républiques alliées du Transvaal et de l'Orange.

Et puis, songez encore à la merveilleuse fécondité de la race franco-américaine qui, de 70,000 individus qu'elle était lors du recensement de 1765, se chiffre aujourd'hui au bas mot, des deux côtés de la frontière, à 2,800,000 ; c'est-à-dire que les Canadiens sont multipliés quarante fois en 140 ans.

Voici un petit tableau instructif. On y verra que la population du Bas-Canada s'est doublée en moyenne tous les 27 ans.

1765—Population : 70,000
1784—Population : 113,000
Augmentation en 17 ans, 63,000 âmes, ou 90 p.c.
1860 — Population, 250,000 ; augmentation en 22 ans, 137,000 âmes ou 121 p.c.
1881 — Population, 550,000 ; augmentation en 25 ans, 300,000 âmes, ou 120 p.c.
1861 — Population, 1,110,000 ; augmentation en 30 ans, 560,000, ou 102 p.c.
1891 — Population, 1,490,000 ; augmentation en 30 ans, 380,000 âmes, ou 31 p.c.

Dans ces trente années qui ont suivi la date de 1861, si l'augmentation de la population est tombée à un chiffre si faible comparativement aux années précédentes, c'est que nous sommes à l'époque malheureuse de l'émigration de nos frères aux États-Unis.